

Les Archers de Vinça

Association Loi 1901, N° RNA W663001209 Affiliation FFTA N° 1166190, Agrément DDJS N° 66S1597 Siren 539 545 400, Siret 539 545 400 00019

Vous invitent à participer aux concours « SÉLECTIFS TAE 70m. ET TAE 50m. » (REGLEMENTATION FEVRIER 2019)

qu'ils organisent le

DIMANCHE 19 MAI 2019

STADE MUNICIPAL DE VINCA ROUTE DE RIGARDA (itinéraire fléché)

2 départs TAE 70 et TAE 50

Rythme ABC ou AB-CD selon le nombre d'inscriptions

Départ 1 :

- 8h15: ouverture du greffe.

- 8h45 : inspection du matériel.

- 9h00 : échauffement sur blasons.

- 9h20 : début des tirs comptés.

Départ 2:

- 13h30 : ouverture du greffe.

- 13h50 : inspection du matériel.

- 14h00 : échauffement sur blasons.

- 14h20 : début des tirs comptés.

Attention, lors du passage au greffe, les documents suivants seront exigés : Licence, Pièce d'identité si absence de photographie, certificat médical (si absence de mention sur la licence).

Tenue blanche ou de club OBLIGATOIRE

INSCRIPTIONS:

- JEUNES : 8,00 €UROS / ADULTES : 10,00 €uros. - ½ tarif sur le deuxième départ.

Remise des récompenses aux trois premiers de chaque catégorie vers 17h30 à l'issue des tirs, suivie du verre de l'amitié.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION FIXÉE AU MERCREDI 15 Mai 2019

Par @mail: lesarchersdevinca@gmail.com (de préférence)

Par le site du club : www.Les-archers-de-vinça.fr (nous contacter)

Par téléphone: 0434529785 / 0782668996



